



COMPTE ADMINISTRATIF 2022



SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE, VUE D'ENSEMBLE : PAGE 2 A 5

1.1 RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

1.2 EXECUTION DU BP 2022

2. SECTION DE FONCTIONNEMENT : PAGES 6 A 13

2.1 RESULTATS DE L'EXERCICE

2.2 RATIOS FINANCIERS

3. SECTION D'INVESTISSEMENT : PAGES 14 A 16

4. RATIOS FINANCIERS- EPARGNE-DETTE : PAGES 17 A 18

5. PERSONNELS : PAGE 19

L'EDITION COMPLETE DU CA 2022 ET SES DOCUMENTS ANNEXES PEUVENT ETRE CONSULTES EN MAIRIE.
ILS SONT A LA DISPOSITION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX QUI LE SOUHAITENT.
LES RATIOS COMPARATIFS ILLUSTRANT CE DOCUMENT SE BASENT SUR LES DONNEES NATIONALES 2021 ET
SUR UNE POPULATION DE 7 563 HABITANTS

PRESENTATION GENERALE

En synthèse le CA 2022 met en évidence :

- Un renforcement de la bonne santé financière de notre commune

-Des ratios et des indicateurs financiers plus que jamais au vert grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées et des recettes de fonctionnement optimisées sans augmentation des taux de la fiscalité prélevée sur les contribuables Cortenais depuis 17 ans.

-Un investissement en phase dynamique avec un niveau de dépenses d'équipement très supérieur à la moyenne nationale et toujours sans recours à l'emprunt.

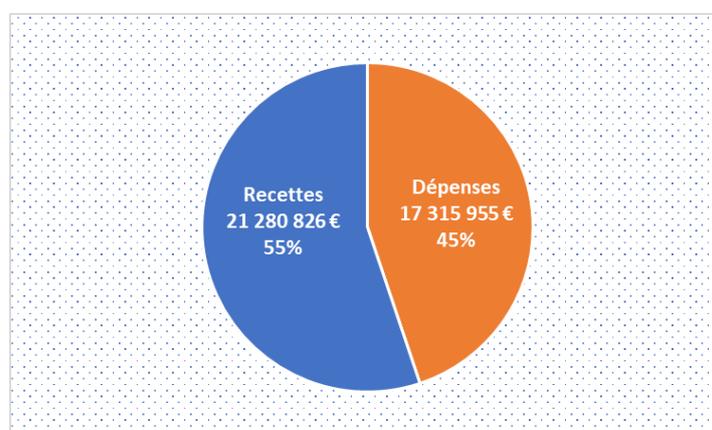
Ainsi la saine et solide gestion financière de Corte permet à notre Commune d'être en condition d'engager en 2023, 2024 et 2025 les importantes dépenses d'investissement programmées.

Elle permet aussi de faire face, sans mettre en péril les grands équilibres budgétaires et sans augmentation des taux d'imposition, aux incertitudes et au contexte périlleux créés par l'inflation, la guerre en Ukraine et ses corollaires : la hausse inévitable des masses salariales et des coûts de l'énergie

VUE D'ENSEMBLE DU CA 2022

RESULTATS DE L'EXERCICE 2022

Le résultat de l'exercice 2022 présenté tient compte de l'ensemble des Recettes et Dépenses de Fonctionnement et d'Investissement y compris les reports des exercices n-1, les opérations d'ordre et les restes à réaliser.



Réalisations de l'exercice	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	8 931 814 €	10 597 017 €	1 664 754 €
Section d'investissement	3 419 890 €	3 885 128 €	465 238 €
Total	12 351 704€	14 482 145 €	2 130 441 €

Reports N-1	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	2 500 000 €	-
Section d'investissement	0 €	1 491 963 €	-

Total Réalisations + reports N-1	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	8 931 814 €	13 097 017 €	4 164 754 €
Section d'investissement	3 419 890 €	5 377 091 €	1 957 201 €

Restes à Réaliser-Reports N	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	0 €	-
Section d'investissement	4 963 800 €	2 806 718 €	-2 157 082€

Résultats totaux	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	8 931 814 €	13 097 017 €	4 164 754 €
Section d'investissement	8 383 690 €	8 183 809 €	-199 881 €
Total	17 315 953 €	21 280 826 €	3 965 322 €

A retenir : ce résultat signifie que les excédents en section de fonctionnement seront portés de 2 500 000 € début 2022 à 3 965 322 € début 2023.

En d'autres termes, fin 2022, la Commune a dégagé un excédent cumulé de 1 465 322 €. C'est un excellent résultat, qui au-delà de l'aspect budgétaire, permet à la Commune de renforcer son fonds de roulement et sa trésorerie.

EXECUTION DU BP 2022 : RECETTES ET DEPENSES REELLES

L'exécution du BP 2022 présentée tiennent compte de l'ensemble des Recettes et Dépenses de Fonctionnement et d'Investissement Réelles de l'exercice hors les reports, les opérations d'ordre et les restes à réaliser.

Ce sont sur ces bases que sont calculés les ratios financiers.

EXECUTION DU BP 2022

Réalisations de l'exercice	CA 2022	Crédits ouverts (BP+DM)
Fonctionnement Dépenses Réelles	8 162 546 €	8 494 803 €
Fonctionnement Recettes Réelles	10 570 011 €	9 712 377 €
Investissement Dépenses Réelles	3 359 891 €	9 256 566 €
Investissement Recettes Réelles	3 082 866 €	6 167 365 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

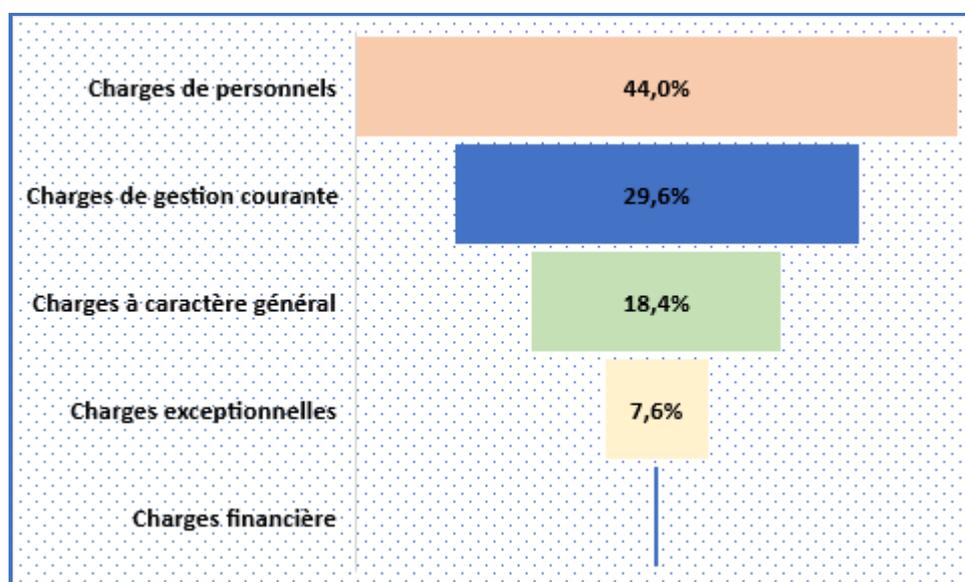
Section de Fonctionnement	BP + DM	CA 2022
Dépenses Réelles de Fonctionnement	8 494 803€	8 162 546 €

On constate une bonne exécution des DRF par rapport à la prévision, soit 96%.

Malgré le contexte socio-économique inflationniste, la hausse significative du point d'indice des fonctionnaires, les résultats du CA 2022 traduisent une bonne maîtrise globale des dépenses de fonctionnement.

Il convient de préciser que ce résultat tient compte de la dépense exceptionnelle du règlement budgétaire d'un litige très ancien qui pesait sur la sincérité de nos comptes (et sur la sincérité des budgets annexes de l'eau et de l'assainissement), qui se traduit en 2022 conjoncturellement par des dépenses exceptionnelles élevées (près de 613 000€) avec en contrepartie des recettes exceptionnelles retracées au chapitre 70 en RRF (pour 450 000€), soit un solde négatif de près de 165 000 €.

REPARTITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



La répartition des DRF du CA 2022 reste conforme aux caractéristiques structurelles de notre budget et traduit bien l'exécution des priorités de l'exécutif exprimées lors de l'adoption du Budget Primitif 2022 notamment en ce qui concerne la maîtrise des charges de personnels et du chapitre 11 (voir page suivante).

CHAPITRE 11 : CHARGES A CARACTERE GENERAL

Chapitre 11	BP + DM	CA 2022
Charges à caractère général	1 700 000 €	1 499 166,87 €

L'exécution des charges à caractère général est inférieure de 200 833,13 € (-11,8%) par rapport à la prévision.

Ce bon résultat est majoritairement lié a aux effets attendus de la rénovation de l'éclairage public ainsi qu'aux économies engendrées par la rationalisation des coûts en matière de locations et de contrats (contrats de téléphonie notamment).

Au final, tout en optimisant le niveau des services dus à notre population, les charges à caractère général demeurent parfaitement maîtrisées, malgré un contexte inflationniste très défavorable.

CHAPITRE 12 : CHARGES DE PERSONNEL

Chapitre 12	BP + DM	CA 2022
Charges de personnels	3 670 000 €	3 593 251,49 €

Le niveau d'exécution des charges de personnel inférieur de 76 748,51 € par rapport à la prévision (-2 %).

Le montant réalisé tient compte du renforcement des services techniques, conformément à la volonté exprimée par l'exécutif pour renforcer l'ingénierie au regard de l'importance des programmes d'investissements en cours et à venir dans le cadre des différents contrats (ORT-PVD-OPAH RU Plan France Relance) signés par la commune avec ses partenaires (Etat, CdC, Université de Corse).

Dans le même temps, afin de maîtriser ces charges de personnel, des départs à la retraite d'agents ou départs volontaires dans d'autres services ne seront pas automatiquement remplacés (4 départs en tout sur le Budget Général en 2022) et ce sans altération du fonctionnement général des services grâce à une réorganisation interne des services.

Cette évolution prend aussi en compte l'évolution normal du GVT et les différentes mesures prises par l'exécutif en faveur du pouvoir d'achat des personnels (régime indemnitaire par filière, bons d'achat en fin d'année à destination des commerces de proximité de notre cité), mais également de l'augmentation forte du point d'indice au 01 juillet 2022.

L'ensemble de ces mesures et dispositions prises par l'exécutif se traduisent par un niveau des dépenses de ce chapitre (44,99% des DRF) très inférieur à la moyenne nationale de la strate des communes de 5 à 10 000 habitants (55-58% des DRF).

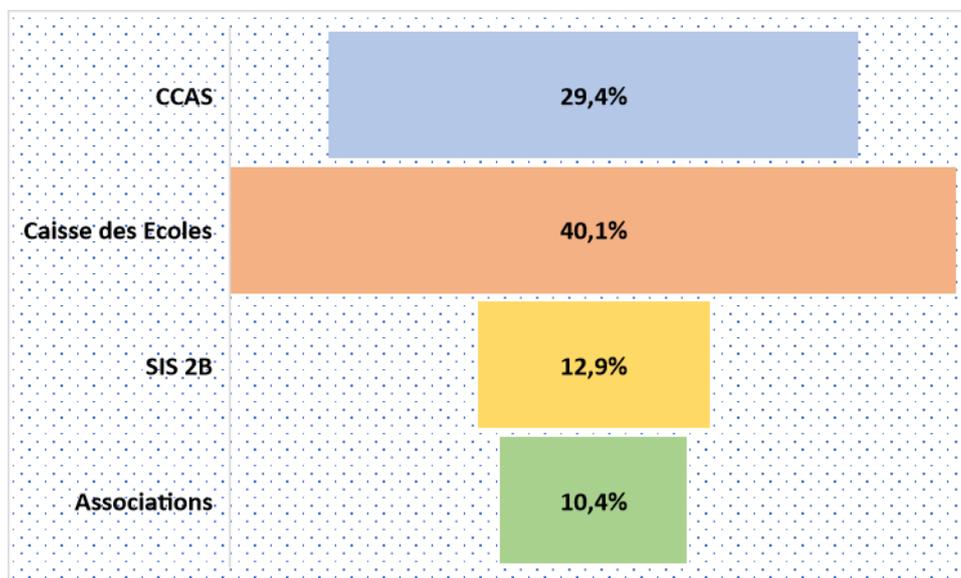
CHAPITRE 16 : CHARGES DE GESTION COURANTE

Chapitre 65	BP + DM	CA 2022
Charges de gestion courante	2 466 000 €	2 417 687,72 €

L'exécution de ce chapitre est inférieure de 48 312,28 € à la prévision (- 2%).

Cette exécution reflète bien la traduction financière des priorités affichées par la municipalité en faveur du secteur scolaire, du secteur social (qui représentent à elles seules 69,5 % des dépenses de ce chapitre et 20,5 % des DRF) ainsi que le soutien aux associations (10 %), qui représente aussi 3% des DRF qui est très largement supérieur à celui constaté dans d'autres communes de même strate (1,8% des DRF).

REPARTITION DES DEPENSES DU CHAPITRE 65



CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES

Chapitre 66	BP + DM	CA 2022
Charges financières	30 555,23 €	30 555,23 €

En raison du très faible endettement de la commune, le coût du remboursement de l'intérêt des emprunts par habitant à Corte est 8 fois moins élevé que celui de la moyenne nationale de la strate.

CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES

Chapitre 67	BP + DM	CA 2022
Charges Exceptionnelles	628 247,06 €	621 884,64 €

Les charges exceptionnelles concernent quasi exclusivement le mandat de 613 000 € pour annuler un titre datant de 1999, permettant ainsi de régler un litige de plus de 20 ans, et d'améliorer la sincérité et la qualité de nos comptes.

La résolution de cette problématique complexe a été effectuée en parfaite concertation avec la DGFIP 2B, la Régie de l'Eau, et la Communauté des Communes du Centre Corse, sur la base d'une proposition du Maire. Ce contentieux est enfin réglé, conformément au souhait de la Chambre Régionale des Comptes.

INDICATEURS DE SUIVI FINANCIERS

RATIO DE MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT (MAC)

Ce ratio traduit la capacité d'une collectivité à autofinancer l'investissement.

C'est le rapport entre les charges de fonctionnement + le remboursement en capital de la dette et les recettes réelles de fonctionnement.

Ce ratio est de 72,88% au CA 2022, en baisse significative par rapport au CA 2021 (79,35%)
Il traduit la solidité financière de notre collectivité et sa capacité financière à investir.

Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 100% pendant 2 exercices successifs.

RATIO DE RIGIDITE STRUCTURELLE

Ce ratio reflète les marges de manœuvre d'une collectivité pour financer le coût de nouvelles politiques.

C'est le rapport entre la part des charges de personnel + intérêts de la dette + contributions obligatoire (SIS 2B) et les RRF.

Ce ratio est de 44,39% au CA 2022 contre 48,64% au CA 2021 soit bien en dessous du seuil de vigilance qui est à 55% et du seuil d'alerte qui est de 100% lors de 2 exercices consécutifs.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

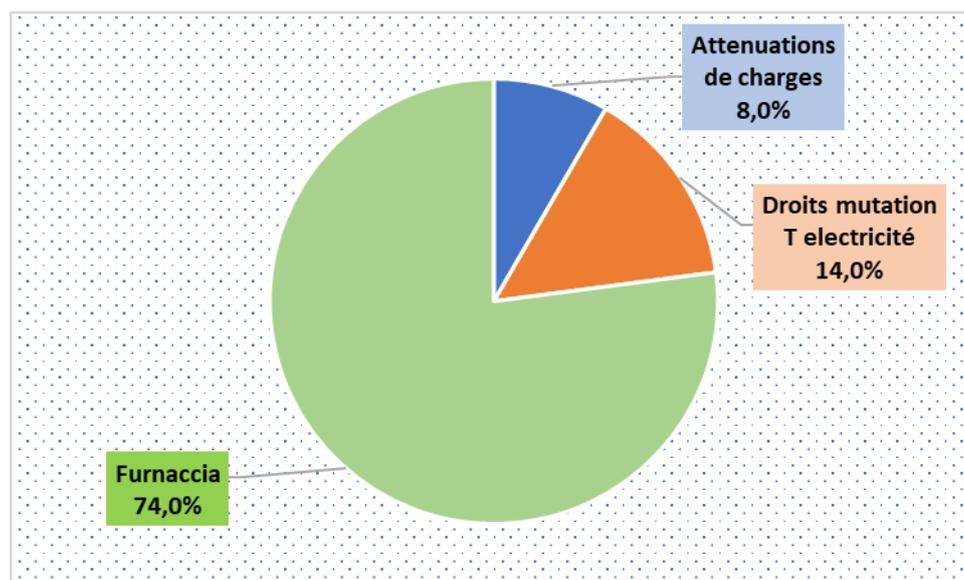
Section de Fonctionnement	BP + DM	CA 2022
Recettes Réelles de Fonctionnement	9 712 376,45 €	10 570 010,40€

On constate un écart à hauteur de + 857 633,95 € (+ 8,8 %) entre l'exécution des recettes de fonctionnement et leur prévision affichée au BP.

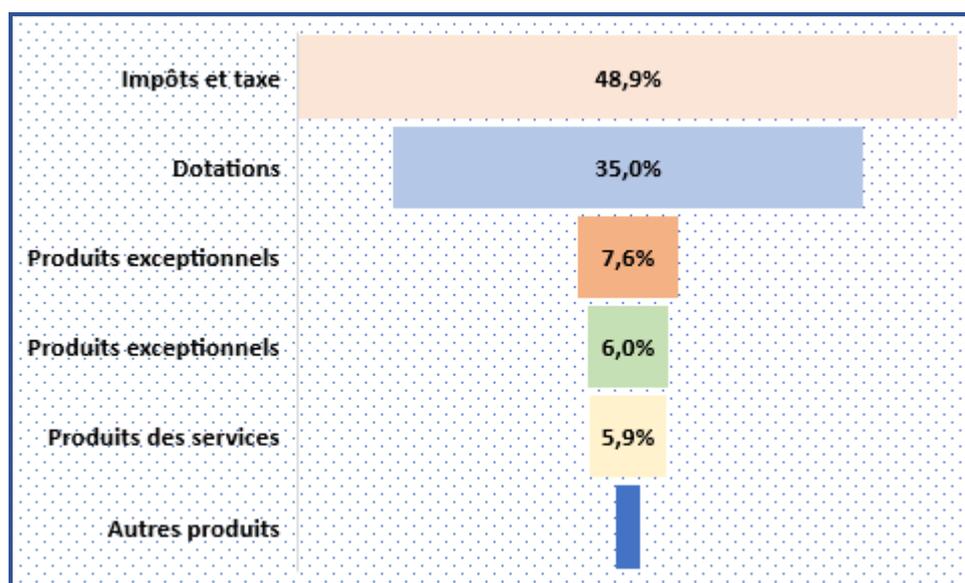
Cet écart s'explique principalement par le cumul des raisons suivantes :

- Des recettes supérieures aux prévisions sur les atténuations de charges, et des recettes liées au dynamisme du secteur de l'immobilier (droits de mutation + taxe consommation finale d'électricité).
- L'achat par le budget annexe Furnaccia d'un terrain communal dans le cadre des opérations de clôture de ce budget annexe.

REPARTITION DE L'ECART DES RRF ENTRE LE BP ET LE CA 2022



REPARTITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (RRF)



Cette répartition reprenant les recettes des différents chapitres pourrait laisser penser qu'il existe une inversion de la tendance structurelle de notre budget marquée par l'importance des recettes provenant de l'Etat.

En réalité cela est dû au fait que certaines des dotations de l'Etat (FPIC, FNGIR par exemple) ont été basculées par l'Etat du chapitre 74 au chapitre 73 et sont donc considérées comme des recettes fiscales alors que la commune n'a aucun moyen d'action sur la variabilité celles-ci.

CHAPITRE 13 : ATTENUATIONS DE CHARGES

Chapitre 13	BP + DM	CA 2022
Atténuations de charges	160 000 €	234 642,57€

On constate une exécution très supérieure, par rapport à la prévision qui est toujours difficile à estimer au plus juste lors de la confection du BP

Ce résultat traduit d'un bon niveau de remboursement des budgets annexes Tuffelli et Grotelle des salaires des agents affectés au budget général mais accomplissant des missions pour nos SPIC.

CHAPITRE 70 : Produits des services

Chapitre 70	BP + DM	CA 2022
Produits des services	615 998,03 €	619 443,46 €

La recette constatée en 2022 est supérieure à la prévision de 3 445,83 €.

A noter que l'année 2022 est marquée par des recettes « exceptionnelles » (même si ces dernières sont constatées au chapitre 70 et non au chapitre 77) pour 209 061,50 € et 236 936,53 €, pour des titres émis à l'encontre de CORT'ACQUA et de la CCCC en application des modalités de règlement de la « dette ancienne de 1999 »

CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES

Chapitre 73	BP + DM	CA 2022
Impôts et taxes	5 023 016,42 €	5 164 493,02 €

Le résultat est légèrement supérieur de 141 476,6 € (+2,8 %) par rapport à la prévision.

Comme signalé en introduction concernant l'optimisation des RRF, ce résultat 'explique essentiellement par un supplément de recettes issu des progressions de la taxe additionnelle des droits de mutation (+ 93 642,46 €) et de la taxe d'électricité (+ 26 321,36 €) traduisant un dynamisme persistant de l'immobilier à Corte.

CHAPITRE 74 : DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Chapitre 74	BP + DM	CA 2022
Dotations, subventions et participations	3 693 362 €	3 701 568,38 €

Résultat très légèrement supérieur aux prévisions budgétaires (+ 8 206,38 €).

CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Chapitre 75	BP + DM	CA 2022
Autres produits de gestion courante	220.000 €	216 603,78 €

Résultat globalement conforme aux prévisions budgétaires.

CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS

Chapitre 77	BP + DM	CA 2022
Produits exceptionnels	0 €	633 258,79 €

Le résultat provient notamment de la cession d'immobilisations (ventes de terrains) effectuée en cours d'exercice principalement du budget général au budget annexe Furnaccia pour 558 033 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Section d'Investissement	BP + DM	CA 2022
Dépenses réelles d'investissement	9 256 565,69 €	3 359 890,44 €

MONTANT DES RAR : 4 963 800,58 €

Avec 3,4 M € investis (soit 421,94 €/habitant à Corte contre 288 € pour la moyenne de strate), on constate que la commune s'inscrit dans une trajectoire dynamique d'investissement avec montant de dépenses d'équipement très légèrement inférieur à celui réalisé en 2021, mais toujours très largement supérieur à la moyenne des autres communes.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement (hors remboursement du capital de la dette) est à un niveau correct de 36% (à Corte comme ailleurs, l'exécution de certains programmes, notamment les plus importants, s'étale souvent sur plusieurs exercices budgétaires), avec des restes à réaliser cette année élevés de 53,3%, le tout sans recours à l'emprunt.

Ces bons résultats concrétisent et confortent notre volonté politique de faire de l'investissement une priorité absolue tout au long de cette mandature.

Ils confortent aussi la stratégie mise en œuvre par l'exécutif municipal depuis le début de la mandature et partagée par l'ensemble du conseil municipal, consistant à contractualiser, sur la base d'un plan global de transformation de Corte, avec nos partenaires (Etat, Cdc, Université) les programmes qui engagent l'avenir de la ville universitaire de la Corse.

Le passage à la M57 en 2023, notamment avec les AP/CP permettra au Conseil d'avoir une meilleure lisibilité sur le stade de progression et d'exécution des divers programmes d'investissement année par année et surtout un taux d'exécution financière des dépenses plus favorable.

PRINCIPALES OPERATIONS ENGAGEES AU TITRE DE L'ORT PVD-FRANCE
RELANCE

Opérations	Mandats émis 2022	RAR 2023
Complexe CHABRIERES (1029)	84 010.52 €	18 723.00 €
Acquisition espace FILIPPI (1136)		170 000.00 €
BALIRI (1176)	320 254.02 €	124 653.70 €
SCALUNADA POZZA (1191)	83 750.09 €	307 578.53 €
CLOCHER TRIANGULAIRE (1192)	20 225.42 €	325 690.45 €
Vieille Ville requalification (1195)	177 790.92 €	1 855 898.79 €
Etude Urbaine – Voie douce (1198)	166 897.50 €	68 591.40 €
Rénovation Energétique Ecoles	954 234.22 €	977 526,67 €
TOTAUX	1 807 162.69 €	3 848 662.54 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

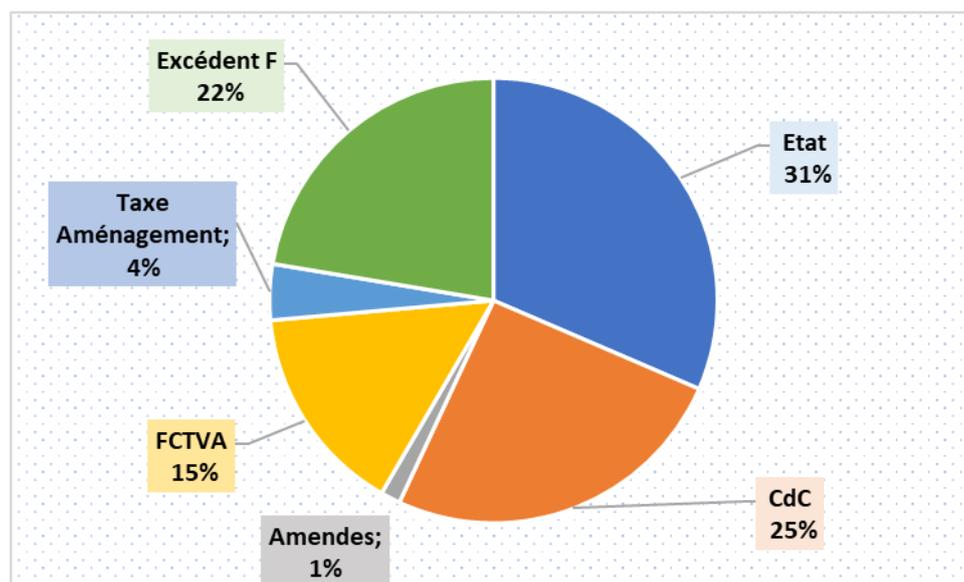
Section d'Investissement	BP + DM	CA 2022
Recettes réelles d'investissement	6 167 364,62 €	3 082 865,15 €

MONTANT DES RAR : 2 806 718,44 €

On constate que l'investissement réalisé en 2022 est financé à 54 % par les subventions de nos partenaires (Etat, CdC principalement).

Le taux de réalisation de 50 % correspond aux délais plus ou moins long de réception des subventions au fur et à mesure du degré d'exécution des programmes correspondants.

REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



RATIOS FINANCIERS

Année	2022	2021-2022 %
Recettes Réelles de fonctionnement	10 570 011 €	+16,23 %
<i>Dont recettes exceptionnelles</i>	<i>633 258 €</i>	<i>724,52 %</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement	8 162 546 €	+7,16 %
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>621 885 €</i>	<i>50,57 %</i>
Epargne brute (€)	2 407 674 €	+63 %
Taux d'épargne brute %	22,7 %	+43,6 %
Amortissement du capital de la dette	87 981 €	+2,59 %
Epargne nette (€)	2 319 691 €	+63 %
Encours de dette	1 236 171 €	-6,64 %

On constate que les ratios du CA 2022 sont d'un niveau historiquement jamais atteint par la Commune et qu'ils ont nettement progressé par rapport au CA 2021.

En toute objectivité cette évolution est due, pour partie, aux recettes exceptionnelles enregistrées en 2022.

En toute objectivité aussi, même en retraitant ces niveaux d'épargne en expurgant les dépenses et recettes exceptionnelles, nos niveaux d'Épargne auraient quand même progressé par rapport à 2021, ce qui confirme la bonne santé financière structurelle de notre Commune.

FOCUS SUR LA DETTE

Au 31/01/2022, la dette de la commune est de 1 236 171 €, soit une diminution de 87 981 € (- 6%) par rapport au 31.12.2021.

Sans nouvel emprunt souscrit en 2022, notre commune reste donc très peu endettée et conforte encore sa capacité de recours à l'emprunt en tant que de besoin.

RATIOS DE LA DETTE	Montants	En % des RRF
Encours Dette	1 236 171 €	11,70%
Dette par habitant	162 €	
Capacité de désendettement (en années)	0,7	

La capacité de désendettement de la commune est de **0,7 année**, bien en dessous de la moyenne nationale de la strate (4,5 années), de la zone de vigilance (7 années) et de la zone d'alerte (située entre 11 et 12 années).

L'encours de la Dette/RRF est de **11,7%** contre 72% pour la moyenne de la strate.

L'endettement par habitant est de **162 € à Corte** contre 821 € pour la moyenne des habitants des communes de même strate au niveau national.

PERSONNELS

Le nombre total de personnels communaux au 31/12/2022 comprend 115 agents titulaires (en baisse de deux ETP de CA à CA) et 2 non titulaires de catégorie A.

REPARTITION DES PERSONNELS

BUDGET GENERAL : 72 TITULAIRES ET 2 NON TITULAIRES

CCAS : 23 TITULAIRES

CAISSE DES ECOLES : 20 TITULAIRES